

## **Remarques sur l'organigramme du site web 2**

### *Diocèse de Besançon*

- **Niveau 1** : peut publier, retirer ou rejeter les contenus sur l'ensemble des pages du site web, en lien avec les administrateurs restreints (niveau 2).
- **Niveau 2** : peut publier, retirer ou rejeter les contenus sur une rubrique, sous-rubrique ou page qui le concerne, et soumettre un contenu à l'administrateur général ou à d'autres administrateurs restreints ou délégués.
- **Niveau 3** : peut soumettre un contenu à un administrateur restreint ou délégué, voire à l'administrateur général si besoin.
- **Niveau 4** : peut consulter l'ensemble des pages publiées du site Internet. Les pages en attente de validation ou en mode brouillon ne sont pas consultables à ce niveau.

#### **N.B :**

Il est possible de cumuler des fonctions (ex : un rédacteur occasionnel sur une page peut être par ailleurs administrateur restreint de telle sous-rubrique).

Les différentes fonctions seront précisées dans la feuille de route signée par l'administrateur général et l'administrateur restreint du champ concerné (rubrique ou sous-rubrique).

L'intérêt de cette délégation d'administration est la simplification du travail et la collaboration dans le diocèse.